

Master 2 Journalisme et informations scientifiques

À PROPOS DE CE PROGRAMME

Habilitation Nationale

Le master Journalisme est inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP) sous le numéro 38173.

Parcours : Formation continue

Durée de la formation

13 mois, à partir de février

Rythme de la formation

3 jours d'enseignement au CELSA tous les 15 jours
(mercredi, jeudi et vendredi)

Responsable(s) de Formation



VALÉRIE JEANNE-PERRIER

Professeure des universités
Responsable de l'école de journalisme

Tarif

8600€ (financement possible : individuel, OPCO, Région et CPF)

Information et contact

Conseil et accompagnement

Alexandra Matile
alexandra.matile@sorbonne-universite.fr

Financement et contrat formation continue

Carine Bansede
carine.bansede@sorbonne-universite.fr

Coordination pédagogique



ALEXANDRA MATILE

Coordinatrice pédagogique

PRÉSENTATION

<https://youtu.be/YvmZO7GLOmw>

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Cette formation a pour objectif de former à l'exercice du journalisme dans toutes ses dimensions avec les apports suivants : savoirs théoriques et culture générale, connaissances critiques et pratiques des techniques professionnelles en ouvrant à des exemples de pratiques dans les domaines des informations scientifiques

Les principaux domaines d'études sont

- Compréhension du monde contemporain, des médias et des entreprises de presse.
- Problématiques d'actualité, pratiques professionnelles sur l'ensemble des médias (presse écrite, radio, télévision et web).
- Droit, sources d'information.
- Une place particulière est faite à la questions des informations scientifiques.

Elle place le journaliste dans une dynamique professionnelle et vise à l'accompagner dans sa progression individuelle : renforcement des compétences, élargissement des domaines d'activité, maîtrise des nouveaux médias, réflexion critique sur les métiers et leurs responsabilités.

Public

Cette formation est principalement destinée aux journalistes en activité, ou en recherche d'emploi, quel que soit leur statut mais non diplômés d'une école de journalisme reconnue.

Pour le public – hors presse – l'activité exercée doit impérativement être en lien avec les médias.

COMPÉTENCES VISÉES

- Comprendre les enjeux de la production et de la diffusion d'informations scientifiques.
- Développer les connaissances intellectuelles et encourager l'esprit critique.
- Développer les compétences techniques grâce aux enseignements et ateliers menés par des professionnels reconnus de la profession.
- Encourager la réflexivité sur les pratiques pour former à la déontologie.

- Former aux innovations, notamment dans le domaine du numérique.

ORGANISATION DES ÉTUDES

Les enseignements se déroulent sur 13 mois, selon un rythme alterné de trois jours d'enseignement toutes les quinzaines (mercredi, jeudi et vendredi) permettant d'exercer une activité professionnelle en parallèle.

Ce cursus est organisé sous forme d'unités capitalisables avec soutenance d'un mémoire avec possibilité d'effectuer un stage (particulièrement recommandé pour les personnes effectuant une reconversion).

Il est également possible de suivre des modules indépendamment du master.

PRINCIPAUX DOMAINES D'ÉTUDES DE LA FORMATION

- Compréhension du monde contemporain, des médias et des entreprises de presse
- Problématiques d'actualité, pratiques professionnelles sur l'ensemble des médias (presse écrite, radio, télévision et web).
- Droit, sources d'information

DÉBOUCHÉS

Cette formation ouvre sur les métiers du journalisme, avec des compétences sur l'ensemble des médias et nouveaux médias.

CALENDRIER DE LA FORMATION

La formation se déroule du 12 février 2025 au vendredi 20 février 2026.

DIPLÔME

Cette formation délivre le diplôme national de master Information et communication, parcours Journalisme et informations scientifiques.

PROGRAMME

500 h.

Le MSJ accorde une place prépondérante aux pratiques professionnelles. Les enseignements sont dispensés par des universitaires et des journalistes issus de tous les médias, choisis pour leur expérience professionnelle et pédagogique.

L'ENTREPRISE DE MÉDIA, LE JOURNALISTE, LE DROIT, LA DÉONTOLOGIE

A. Les entreprises de médias, le numérique et l'IA

- Gestion des entreprises de presse
- Les piges
- Agences de presse - AFP
- IA et entreprises émergentes

B. Textes de droit, chartes et pratiques du journalisme

- Droit des journalistes et des personnes
- Histoire du fact-checking
- Histoire des médias
- Sociologie des médias
- Droit d'auteur
- Éthique et déontologie

APPROFONDISSEMENT DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

Ce cycle intègre 15 modules professionnels de 3 jours, abordant les fondamentaux du journalisme sur l'ensemble des médias.

Ces modules peuvent être suivis séparément, indépendamment du cursus diplômant.

A. Presse écrite

- **Module 1** : Le journal et l'écriture journalistique
- **Module 2** : Les genres journalistiques en presse écrite (1)
- **Module 3** : Les genres journalistiques en presse écrite (2)
- **Module 4** : Enquête et information scientifique

B. Radio

- **Module 5** : L'enregistrement et le montage numérique
- **Module 6** : L'écriture radiophonique
- **Module 7** : Les genres journalistiques en radio
- **Module 8** : Les podcasts, entre médiation et vulgarisation scientifiques

C. Télévision

- **Module 9** : Le tournage et le montage numérique
- **Module 10** : L'écriture journalistique en télévision
- **Module 11** : Les genres journalistiques en télévision (1)
- **Module 12** : Les genres journalistiques en télévision (2)

D. Web journalisme

- **Module 13** : La vidéo pour le web
- **Module 14** : Écrire pour le web
- **Module 15** : Les genres journalistiques à l'heure du web

E. Langue vivante

- Anglais

OUVERTURE INTERNATIONALE ET LANGUES VIVANTES

A. Conférences thématiques, enjeux culturels, religieux, économiques du monde contemporain

- Politique
- Économie
- Police et justice
- Journalisme culturel et scientifique
- Vulgarisation et transmission scientifique

B. Traitement de l'actualité internationale

- Géopolitique - Ressources naturelles et environnement
- Europe
- Climat et informations scientifiques
- Genre et représentation

C. Langues vivantes

- Première langue vivante : anglais

PRÉPARATION DU MÉMOIRE PROFESSIONNEL DE FIN D'ÉTUDES

A ces enseignements s'ajoute un travail de recherche appliquée et personnelle : le mémoire. Il s'agit d'exposer une problématique concernant la presse ou le journalisme, nourrie par un travail de recherche substantiel et étayée par des exemples significatifs. Ce travail est encadré conjointement par des universitaires et des professionnels.

A. Encadrement professionnel pour la réalisation d'un documentaire ou d'une enquête

- Méthodologie : cours + suivi mémoire

B. Sessions professionnelles d'approfondissement

- Expression orale
- Ciné journalisme et information scientifique
- Data journalisme et environnement
- Tourner avec un téléphone portable
- Photo : montrer la science

STAGE (OPTIONNEL)

ACCOMPAGNEMENT DE LA FORMATION

- Présentation de l'école : modalités de formation, financement, scolarité
- Suivi de la formation continue
- Laboratoire de langues (optionnel)
- Soirée rencontre
- Recherches documentaires

ADMISSION

Pré-requis

- Avoir de bonnes qualités rédactionnelles et apprécier le travail d'écriture.
- Apprécier le travail en groupe et le partage d'expériences.
- Avoir une connaissance fine des organisations médiatiques et, pour les candidats en reprise d'étude, des connaissances pratiques solides en journalisme.
- Être engagé dans une démarche de réflexion sur sa carrière.

Conditions d'accès à la formation

Le master s'adresse aux personnes

- titulaires d'un niveau bac + 4 (240 ECTS). Les diplômes ou titres portant la mention d'une « homologation » ne peuvent donner lieu à une « équivalence de titre ».
- justifiant 3 années minimum d'expérience professionnelle (hors stage et apprentissage)
- ayant 26 ans (ou plus) au 1er janvier de l'année de formation.

Les candidats ne pouvant justifier du diplôme demandé (bac +4) peuvent déposer une demande écrite de validation des acquis pour dispense de titre (à joindre au dossier de candidature). Ils doivent toutefois impérativement être titulaires d'un diplôme bac +2 minimum et pouvoir justifier d'une expérience professionnelle de 3 ans minimum en rapport avec la formation visée.

>> En savoir plus

Comment candidater

Calendrier

Période d'inscription : Du 2 septembre 2024 au 20 décembre 2024, sur la plateforme du CELSA :

<https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>

Résultats d'admission : communiqués individuellement au fur et à mesure des commissions (octobre, novembre, décembre et janvier)

Rentrée : 12 février 2025

Fin de la formation : 20 février 2026

Étapes de la candidature

Le processus de sélection se fait en 3 étapes :

- examen du dossier et validation de l'admissibilité ;
- convocation à un entretien individuel devant une commission d'admission mixte (universitaires et professionnels) qui échange avec le candidat ou la candidate sur sa motivation, son projet professionnel et ses connaissances ;
- délibération du jury d'admission qui arrête, en fonction des places disponibles, la liste des candidats admis, éventuellement complétée par une liste d'attente.

Critères d'examen de la candidature

- Pour l'examen du dossier : l'évaluation du dossier se fait en fonction de l'expérience et du projet professionnel du candidat ou de la candidate, ce au regard des objectifs de la formation. Ces critères viennent s'ajouter aux attendus exigés.
- Pour l'entretien oral : la discussion permet au candidat ou à la candidate de revenir sur son projet personnel et professionnel, et au jury de s'assurer de son adéquation avec les objectifs et le déroulé de la formation.

Pièces obligatoires à joindre au dossier

Les éléments suivants seront demandés lors de constitution du dossier d'admissibilité sur la plateforme numérique d'inscriptions :

<https://concours-celsa.sorbonne-universite.fr/>

- la copie d'une pièce d'identité
- les copies du baccalauréat et de tous les diplômes obtenus
- un curriculum vitae détaillé et actualisé avec une photo
- les pièces justifiant de l'expérience professionnelle requise (certificats de travail ou photocopies des bulletins de salaires exclusivement) classées dans l'ordre chronologique et reprises dans un tableau récapitulatif : télécharger le modèle
- une note de 2 pages explicitant les acquis professionnels et personnels, les motivations pour la formation envisagée et le projet professionnel
- pour les candidats non titulaires d'une licence, une lettre adressée au directeur du CELSA formalisant une demande de validation des acquis professionnels (VAPP) pour dispense de titre.
- le règlement des frais de dossier est de 70 €. *Cette somme, servant à couvrir les frais de dossier, ne peut être retournée en cas d'absence ou d'abandon aux épreuves d'entrée.*